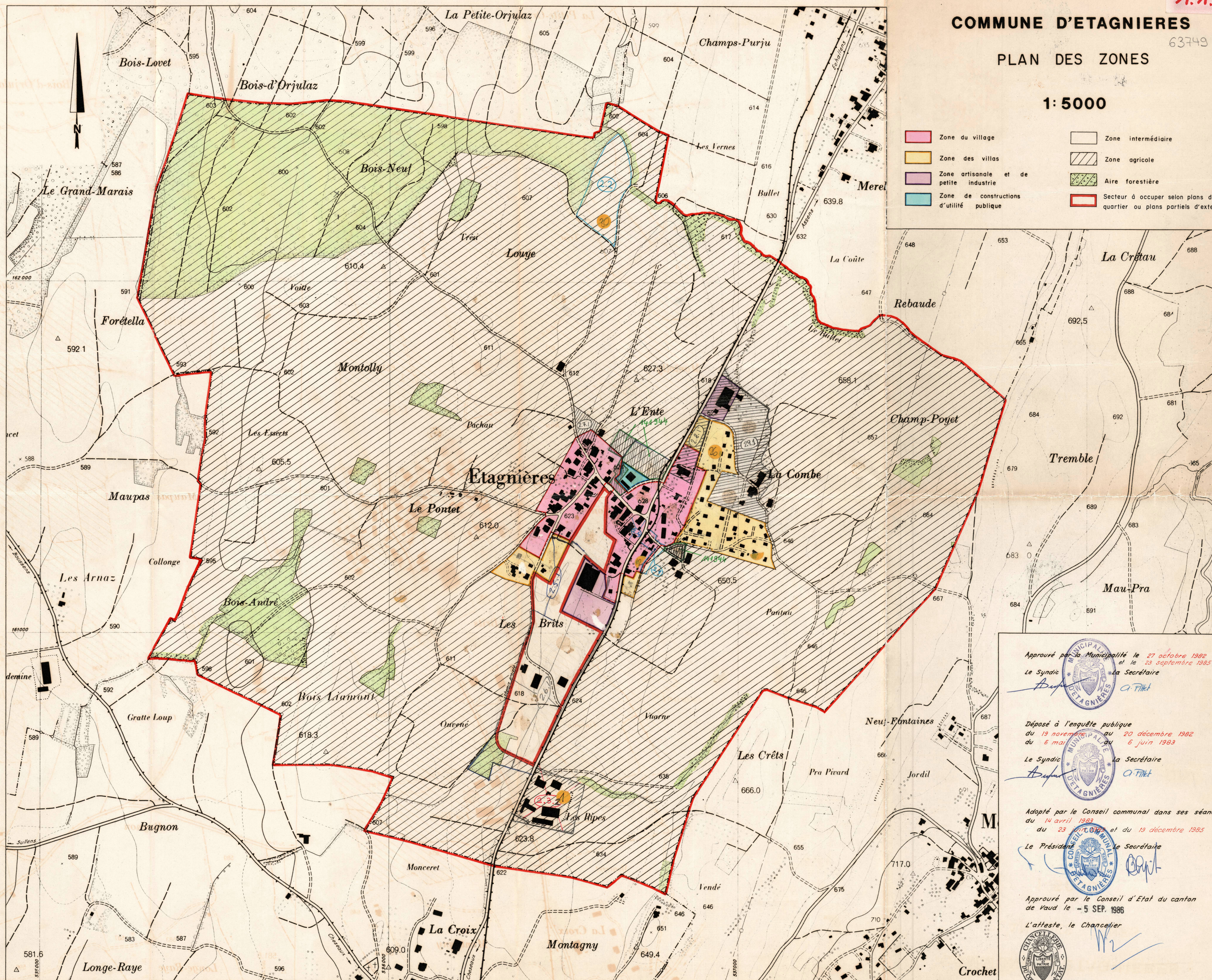
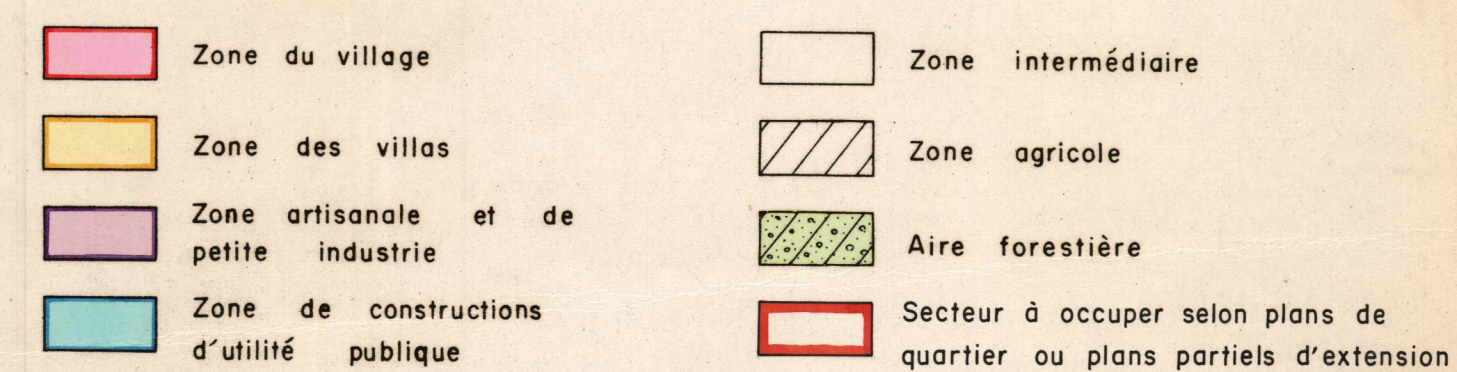


PLAN DES ZONES

1: 5000



Approuvé par la Municipalité le 27 octobre 1982
et le 23 septembre 1983

Le Syndic * La Secrétaire

Déposé à l'enquête publique
du 19 novembre au 20 décembre 1982
du 6 mai au 6 juin 1983

Adopté par le Conseil communal dans ses séances
du 14 avril 1983
du 23 juin 1983 et du 19 décembre 1985

Le Président Le Secrétaire

Approuvé par le Conseil d'Etat du canton
de Vaud le - 5 SEP. 1986

L'atteste, le Chancelier